



Histo-Généalogie



Les cercles à Mosset à la fin du XIX^e siècle¹

Plusieurs cercles, généralement opposés à l'équipe municipale, ont vu le jour à Mosset dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. En sont membres, une cinquantaine de personnes, tous des hommes, ce qui ne représente qu'une petite minorité de la population, Mosset comptant alors un peu plus de 1000 habitants.

Dans les années 1850 de tels groupements de personnes avaient déjà été créés. Le 12 mai 1852 le préfet avait dissout une société de secours mutuel dite "**Société philanthropique**." Cette association se serait détournée de son but initial ; elle s'occupait de politique et se serait transformée en Cabaret. On va voir que rien n'a changé.

Le cercle "**Saint-Sébastien**" de 1869

Le cercle Saint Sébastien a été officiellement créé à Mosset le 26 juin 1869, date de l'autorisation administrative accordée par le préfet du département. La référence à ce Saint n'est pas surprenante : il jouit d'une dévotion toute particulière dans la commune.

Saint Sébastien est honoré depuis les périodes de peste du XVII^e siècle². "*Pour éloigner la calamité, la population fit un vœu à Saint-Sébastien en l'honneur de qui, depuis, douze messes étaient célébrées chaque année ; une statue de ce saint, en bois peint, orne une chapelle de l'église,*" lit-on sous la plume de J.J. Ruffiandis³.

Le cercle était installé dans l'immeuble de l'auberge de **Jean Rolland** (1826-1901) au numéro 3 du *Carrer del Portal de França*.

Les **Rolland**, appelés aussi les "**Carlet**", peut-être parce qu'ils avaient été carlistes, habitent cette maison depuis le début du siècle.

Gaudérique Rolland (1765-1825), le grand-père de **Jean Rolland**, était déjà cabaretier du lieu. On le sait à la suite d'une rixe, qui a éclaté dans ses murs entre **Joseph Cortie Vergès** (1758-1836) de Mosset et **Joseph Joulia** (1776) de Campôme. Ce dernier avait reçu "*un coup de pied sur les parties,*" lors d'une vigoureuse discussion dont l'objet était le canal d'arrosage Mosset Molitg Campôme.



Chapelle Saint-Sébastien

C'est **Jacques Rolland** (1799-1874), le père, qui le premier a facilité les rencontres dans son établissement, non seulement parce qu'il s'intéressait à la politique mais évidemment aussi pour en tirer un bénéfice commercial. En 1858, lors du charivari mené contre le curé desservant, **François Iglesias**, il prit partie pour lui : "*le chanoine a été chahuté par plusieurs individus le jeudi 13 mai, jour de l'Ascension, jusqu'à 10 heures du soir.*"

Les **Rolland** étaient des "bien-pensants" appartenant à la classe des petits propriétaires assez aisés de la commune. Sur l'échiquier idéologique ils se situaient dans la droite conservatrice. À sa création, cependant le cercle rassemblait toutes les tendances politiques du moment, même si ses membres fondateurs étaient des notables et majoritairement des anciens et futurs maires. On y trouvait en particulier :

- **Isidore Ruffiandis** (1826-1884) ancien maire de 1860 à 1864, propriétaire de Saint-Julien.
- **Jean Rousse** (1835-1909), futur maire de 1888 à 1891 et de 1904 à 1908.
- **Gaspar Palol** (1815-1900), qui à son décès aura été maire en 1865 puis à 3 reprises. .
- **François Biscaye** (1827-1900), beau-frère de **Gaspar Palol**.
- **Escanyé François** (1837-1882) tailleur à Mosset puis à Perpignan.
- **Benjamin Cantié**, (1842-1900) médecin et maire actuel.
- **Michel Arrous**, (1825-1884) surnommé "*Quel*" diminutif de Miquel et aussi "*Quel de Lhostal*." Mais 15 ans après sa création, "*le cercle Saint Sébastien est dissous parce qu'il était devenu un centre de propagande politique où des scènes de désordre se produisaient journallement.*" écrit le sous préfet de Prades.

Le Cercle "**La Fraternité**" de 1889

Mais Mosset ne pouvait rester sans organisme fédérateur reconnu. Le 07/07/1889 la préfecture autorise la création du cercle de "**La Fraternité**." Il est en fait le

18 mai 1877

Le "18 mai 1877", le Président de la République **Mac-Mahon** a formé un ministère conservateur alors que la chambre des députés, nouvellement élue, est républicaine. Ce coup de force national s'est traduit par des changements autoritaires des municipalités dans les communes. A Mosset **Benjamin Cantié**, républicain a été révoqué et **Gaspar Palol**, le bonapartiste a été nommé à sa place. Des opérations semblables ont eu lieu à Rabouillet et à Conat.

Dans les années qui ont suivi, les personnalités de Mosset ainsi étiquetées sont :

- **Gaspar Palol**, ancien maire du "18 mai 1877" à Mosset, - **François Biscaye** (1827-1900), bonapartiste militant, meunier à farine originaire de Couiza, beau frère de **Palol**.
- **Antoine Dalbiez** (1839), ancien maire du "18 mai" à Rabouillet,
- **Jacques Parès** (1846-1923), ancien adjoint du "18 mai" à Conat,
- **Joseph Quès** (1848-1929) de *Sant Julia*, bonapartiste.

successeur direct du précédent avec les mêmes orientations politiques et religieuses. Le maire du moment, **Jean Rousse**, est opposé à cette résurrection. Membre du cercle précédent, il en connaît les objectifs réels. La France est passée de l'Empire à la III^e République et les membres du nouveau cercle sont vus comme des opposants à la municipalité plutôt radicale des années 1880 dont le porte drapeau à Mosset et en Conflent est le Docteur **Benjamin Cantié**. Mais si de nombreux membres actuels sont plus jeunes, on y retrouve les anciens piliers du "18 mai 1877," maintenant opposants, comme **Gaspar Palol**, **François Biscaye** président, à côté d'**Antoine Dalbiez**, **Jacques Parès** et **Joseph Quès**.

En 1892, lassé de leurs agissements, le nouveau maire le Docteur **Benjamin Cantié** souhaite sa fermeture et s'en explique auprès du député **Frédéric Escanyé** dans une lettre du 16/03/1892 dans laquelle il ne ménage pas les Mossétans : "*Tous les autres membres sont à peu près illettrés et font partie du cercle sans savoir où on les mène (pour le plaisir d'avoir un drapeau et d'accompagner tous les ans le drapeau à la messe, un cierge à la main). Tous les ans en effet on fait une procession le jour de la **Saint Sébastien** [le 20 janvier]*

Ce cercle ne se compose que de réactionnaires. Le gouvernement de la République qui est très tolérant peut parfaitement leur permettre de prier Dieu à leur aise mais je crois que ce n'est pas trop aussi de les astreindre à s'en tenir à la loi."

Le point de rencontre reste le café **Roland**. "*Le cercle est indépendant du café mais le café et le cercle occupent la même maison qui comprend un rez-de-chaussée, deux étages et un grenier. La maison comprend deux parties des-*



Carrer del Portal de França

servies par le même escalier." Et remarque importante, "les membres du Conseil d'Administration ont tous fait partie de la municipalité du 18 mai 1877."

Benjamin Cantier réexpose la situation au nouveau préfet le 11/10/1892 et reprend les termes de la lettre précédente :

*"Il existe à Mosset depuis trois ans environ, un cercle composé de 48 membres, la plupart petits propriétaires illettrés. Les seuls membres un peu en vue et possédant une certaine instruction sont MM. **Gaspar Palol**, **Dalbiez Antoine**, **Biscaye François**, président du cercle et **Quès Joseph***

Ces quatre personnages qui ont dans la commune une certaine influence, très limitée cependant puisque à deux reprises différentes ils ont été candidats malheureux aux élections municipales, sont ce qu'on peut appeler l'âme de cette assemblée que je considère comme une association fondée dans le but de faire échec à la municipalité républicaine que la commune de Mosset a cru devoir se donner.

*Lors de la formation du cercle, la majorité jugea à propos de porter son drapeau à l'église pour le faire bénir et pour entendre sa messe tous les ans le jour de la **Saint Sébastien**, drapeau en tête. Ce jour-là, les membres du cercle se dirigent en corps, deux à deux, un cierge à la main, vers l'église où l'on entend la messe payée par la caisse du cercle ; cette caisse fournit aussi, paraît-il, les frais des bals qu'on organise, toutes les fêtes en concurrence des danses publiques étant régulièrement ignorées."*

Pression électorale

*"Le fait le plus grave et celui qui mérite toute votre attention est le suivant : au mois de février dernier, lors de l'élection au Conseil d'Arrondissement, le cercle fut convoqué en Assemblée Générale, le samedi soir, veille de l'élection et après avoir exhorté tous les membres, à se rendre, le lendemain, au scrutin, le Président leur fit remarquer que cette élection était très importante pour eux et que du succès de leur candidat, **M. Henri de Gelcen**, dépendrait le résultat de l'élection municipale qui aurait lieu dans le courant du mois de mai. Tous les membres présents promirent naturellement de voter dans ce sens mais le lendemain chacun vota à sa façon, et **M. de Gelcen** n'eut à Mosset que quelques voix. Les chefs de parti qui lui avaient promis au moins la balance à Mosset furent tellement exaspérés qu'ils ne purent s'empêcher de faire appeler tous les membres du cercle soupçonnés de les avoir trompés, par-devant la commission, et là on posait à chacun cette question :*

" - Et toi, pour qui as-tu voté ?"

Tous répondaient imperturbablement :

*" - J'ai voté pour **Gelcen**."*

*Seul le sieur **Henriquel Jean** (1837-*

1917) [dit Laflor] eut le courage de les blâmer de faire une enquête pareille et leur répondit qu'il avait voté pour le sieur **Cantié**. (Je crois même qu'on leur faisait faire une croix ou apposer une signature au bas d'une protestation tendant à prouver qu'à Mosset tant d'électeurs avaient voté pour **M. de Gelcen** tandis qu'on avait trouvé tant de bulletins de **Gelcen** dans l'urne et que par conséquent, le maire de Mosset avait triché et changé les bulletins.)

M. de Gelcen garda pour lui la protestation sachant très bien que le scrutin avait été surveillé toute la journée par **Palol** et ses amis. Le journal "Le Canigou" fit cependant allusion à ce fait dans un de ses mensuels suivants. Voici, Monsieur le Préfet, un fait qui a sa valeur et je crois que je n'ai pas à le commenter pour vous prouver que le cercle de Mosset n'est qu'un lieu de réunion où l'on fait de la politique, où l'on cherche à pervertir le jugement de quelques ignorants qui prennent le mensonge pour la vérité. En raison de ces faits, je vous prie de vouloir bien prendre un arrêté ordonnant la dissolution de ce cercle, qui ne saurait exister dans de telles conditions."

Entre deux maux il faut choisir le moindre

Le 9/11/1892 le sous-préfet transmet au préfet la demande de **Benjamin Cantier**, maire de Mosset et Conseiller d'Arrondissement, en précisant que, depuis le 30/12/1890, le "Conseil d'Administration du cercle est composé comme suit :

Président : **François Biscaye** - Vice-président : **Martin Verdier** - Trésorier : **Emmanuel Soler** - Secrétaire : **Jacques Estève**

A peu près tous les membres du cercle se disent radicaux. En réalité ils sont bonapartistes ou boulangistes⁴."

"Les faits dénoncés prouvent surabondamment que le cercle de La **Fraternité** à Mosset n'est pas une société ordinaire mais une association politique où les chefs de parti imposent aux membres leurs idées et la participation de leurs actes politiques."

La fermeture du cercle, parce que les membres ont voté pour **M. de Gelcen**, candidat de ce parti, provoquerait contre l'administration des crialleries sans nom.

D'un autre côté, **M. Cantier** tient énormément à la dissolution de ce cercle, mesure qui augmentera l'animosité des opposants systématiques et qui, d'après moi, n'aura qu'un résultat insignifiant car ils se réuniront quand même, dans une des salles du cafetier **Rolland**, réservée pour eux, et dans laquelle aucun des partisans de **M. Cantier** ne risquerait d'entrer car il serait hué, sinon plus. Ainsi ce foyer de lutte en sera à peine amoindri. C'est ce que ne veut pas comprendre **M. Cantier** qui pose comme ultimatum, ou la dissolution du cercle ou sa démission de Maire.

Entre deux maux il faut choisir le moindre et courir le risque d'être attaqué par les radicaux plutôt que de se priver des services administratifs de **M. Cantier**."

Dissolution du cercle de la Fraternité en 1892

Par arrêté préfectoral du 24/11/1892 le cercle de la **Fraternité** est dissous, "considérant que les statuts du cercle n'ont pas été observés et que le bureau ne s'est pas conformé aux dispositions légales." Le motif trouvé est qu'aucune déclaration à la préfecture n'a été faite cette année.

Cercle "Du Progrès" de 1893

Trois mois après (le 16/02/1893), le projet des statuts d'un nouveau cercle sont déposés. On y note que " Pour admettre ou pour radier un membre, il faut une décision aux 5/6 des voix recueillies en Assemblée Générale. Défense d'introduire des invités ou des visiteurs non-membres. Tous les membres sont conjointement et solidairement responsables. Les jeux sont interdits. La cotisation est de 0,20 francs par mois."

Lettre du Docteur Cantier au Sous-préfet du 24/02/1893

"En jetant un coup d'œil rapide sur le dossier relatif à la création d'un cercle dit "**Cercle du Progrès**" dans la commune de Mosset, on est étonné de voir qu'il n'y a aucune pièce signée, pas même la feuille de la commission et du bureau provisoire. Celui qui ne connaîtrait pas bien les individus pourrait en conclure qu'ils sont tous illettrés. Il n'en est pas ainsi, car sur les 29 habitants de Mosset [de cette liste] dix savent lire ou écrire.

Parmi ces dix quelques-uns comme **Gaspar Palol**, **Antoine Dalbiez** et **Jacques Parès** ont joué un certain rôle en politique et sont, par conséquent, capables de diriger un parti : ainsi **Palol Gaspard** a été maire à Mosset pendant le 18 mai et a eu un moment l'espoir de se débarrasser des républicains, puisque tout le monde sait à Mos-

Membres des cercles entre 1890 et 1893

Arcens Joseph (1828-1907)
 Bazinet Baptiste (1849-1934 ?)
 Berjoan Joseph (1865-1932)
 Biscaye François (1827-1900)
 Borreil Julien (1858-1920)
 Bousquet Dominique (1848-1943)
 Bruzy Isidore (1848-1940)
 Climens Bonaventure (1838-1925)
 Climens François
 Commenge Pierre (1853-1933)
 Corcinos Julien (1838-1903)
 Dalbiez Antoine (1839 ?)
 Dalbiez Isidore (1861-1944)
 Dimon Dominique (1862-1939 ?)
 Escanyé Gaudérique (1829-1902)
 Estève Jacques (1842)
 Fabre Barthélémy (1830)
 Fabre Julien (1829) boucher
 Gabrière Hyacinthe (1857)
 Gource Joseph (1838-1896)
 Grau Isidore maçon (1832-1911)
 Grau Nicolas (1851-1929)
 Henriquel Jean (1837-1917)
 Jauze Blaise (1845->1893)
 Laplace Sébastien (1822)
 Mayens Jean (1846 ?) fils
 Mayens Joseph père (1825-1907)
 Not Joseph (1862)
 Pacull Bonaventure (1831)
 Pacull Jean
 Palol Gaspard (1825-1900)
 Pares Jacques (1846-1923)
 Pinchon Martin
 Prats Julien
 Quès Joseph (1848-1929)
 Radondy Etienne (1856-1945)
 Radondy Julien
 Rolland Martin (1831)
 Salies Jean
 Salies Joseph
 Sole Pierre (1841)
 Soler Emmanuel (1846-1900)
 Soler Martin (1852-1918)
 Surjous Isidore (1860)
 Verdier Joseph
 Verdier Martin (1936-1918)
 Verdier Paul (1863)

set qu'il avait déjà préparé une liste de proscription sur laquelle devait figurer vingt cinq ou vingt six républicains de la commune, votre serviteur en tête.

Antoine Dalbiez a été à la même époque maire de Rabouillet canton de Sournia et **Jacques Parès** adjoint dans la commune de Conat. Parmi les autres membres le seul personnage qui a un peu d'importance est **Joseph Quès**, qui nous est venu de Vernet-les-Bains, où la famille a toujours servi la réaction, c'est le beau-frère de Monsieur **Badouix** (1848), buraliste légitimiste au Boulou.⁵

Je me suis naturellement demandé pourquoi aucune feuille de cette demande, pas même celle des statuts, n'a été signée. C'est parce que probablement la liste des membres est factice et qu'on a porté là vingt-neuf membres sans les consulter et sans avoir leur adhésion. C'est ce qui a eu lieu aussi pour certains membres lorsqu'on a créé le cercle "**La Fraternité**" que M. le Préfet a dissous par arrêté du 24 novembre 1892.

Si, ce qui me paraît impossible, ce cercle était autorisé, la commission provisoire ferait appeler les individus portés sur la liste et on leur dirait : "Voilà, vous faites partie du cercle du **Progrès** qui vient d'être autorisé malgré le maire de Mosset, le Sous-préfet, malgré tout le monde enfin et nous pourrions, à notre guise, diriger les républicains." Ces paysans flattés de faire partie d'un cercle n'oseraient pas leur faire observer qu'ils n'en avaient pas fait la demande et accepteraient parce que d'ailleurs plusieurs sont les travailleurs de **Quès** ou les débiteurs de **Quès** et de **Rolland**.

En mettant cette liste à côté de la liste des membres qui composaient le cercle "**La Fraternité**" on peut facilement se convaincre que tous sont d'anciens membres de l'autre cercle dissous.

Le plan du local est le même, c'est au moins le plan du café **Rolland** quoiqu'il ne porte aucune désignation. S'il n'y avait aucun autre motif qui puisse empêcher la constitution d'un pareil cercle celui-là seul suffirait, il me semble, Monsieur le Sous-préfet ; car **Rolland Jean**, limonadier à Mosset, rêve l'autorisation d'un nouveau cercle dans sa maison non seulement pour être agréable à son beau-père **Gaspar Palol**, à **Dalbiez** et à **Quès** et Compagnie, mais encore et surtout pour avoir la liberté de faire veiller toute la nuit, chez lui, pour faire jouer le Trente et Un et le Solo⁶. C'est ce qu'on faisait quand l'autre cercle existait, car si la gendarmerie venait faire une visite **Rolland** était toujours en règle, la disposition des lieux était très favorable pour faire passer les consommateurs ordinaires dans les appartements du cercle.

Cette habitude de veiller dans les cafés, qui peuvent ainsi, par un moyen détourné, se soustraire à l'arrêté, qui règle la police de ces établissements, est très mauvaise pour les campagnes où il n'existe aucun rentier, et sans compter que le paysan dépense de l'argent qui lui est strictement nécessaire pour nourrir ou habiller ses enfants. Il faut aussi remarquer que le travailleur

Mosset - Cercle fermé (La Dépêche du 11/09/1895.)

On nous écrit : " M. **Bonhoure** [Préfet] fit fermer le 16 novembre 1892 le cercle "**La Fraternité**" sans qu'on sût quel motif avait déterminé notre Administrateur départemental à prendre cette décision. On voulait connaître la raison de cette fermeture.

En 1893, on demande l'autorisation de rouvrir le cercle.

Encore rien n'est venu de la Préfecture. Et les pièces doivent séjourner, poussiéreuses, sous une pile d'autres documents qui ont subi le même sort.

Nous demandons à Monsieur **Bonhoure** pourquoi il ne répond point à ses administrés quand ils demandent quelque chose, ne serait ce qu'un refus motivé."

qui a veillé toute la nuit ne saurait le lendemain se servir de ses bras ; de là du tapage, du cri dans la famille : "Le maire ne vaut rien parce qu'il laisse veiller" et le pauvre maire n'y peut rien.

Vous comprenez, Monsieur le Sous-préfet, qu'il est très difficile d'administrer une commune dans de pareilles conditions ; et ce que je vous dis est tellement vrai, qu'il ne s'est pas trouvé à Mosset une plume pour protester contre la dissolution de l'ancien cercle et que les mères de famille et les personnes sérieuses ont été bien aises de voir disparaître un tripot dans lequel on avait introduit, pour grossir le parti, tous les hommes de Mosset dont la conduite est suspecte et aussi tous les mendiants, ceci est parfaitement vrai et se ferait de nouveau, car lorsqu'on ne se respecte pas une première fois, on ne se respecte pas une seconde.

En résumé, je m'oppose formellement à la constitution du "**Cercle du Progrès**" qui ne serait que le cercle de l'ignorance parce que la commune de Mosset, qui retrouve son calme habituel serait de nouveau troublée par les meneurs incolores qui sont partisans de toutes les politiques, pourvu qu'ils y trouvent leur profit, parce que le local proposé n'est pas propice et que le café **Rolland** échapperait ainsi à la surveillance des autorités. **Signé** : Le Maire de Mosset, **Docteur Cantié**."

Ces groupements politiques n'ont pas survécu. Ils avaient été précédés, depuis des temps immémoriaux, par des groupements économiques qui, eux, existent toujours : les syndicats des canaux d'arrosage. L'économie prime tout ! Même à Mosset !

Jean Parès

1 - ADPO 4M304, 4M305.

2 - Saint-Sébastien est vénéré depuis le VIII^e siècle comme protecteur contre la peste dans le monde catholique.

3 - Mosset - Vieille cité.

4 - Le paysage politique national se divise en deux : à gauche les républicains répartis en socialiste, radicaux et progressistes, à droite les monarchistes répartis en royalistes, bonapartistes et boulangistes.

5 - **Désiré Badouix** et **Joseph Quès** ont épousé deux sœurs **Ruffiandis**. **Désiré** était veuf de la sœur aînée des filles **Ruffiandis**.

6- Voir http://www.histoiredemosset.fr/le_flambeur.html. Le solo est un jeu de carte qui reprend le principe du 8 américain ou de l'actuel Uno."